

ma ville

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !

AGENDA
DÉTACHABLE EN
PAGES CENTRALES

DÉC. 2018 - N°96

Dossier p. 6

AMÉNAGEMENT :
**LA VILLE AMORCE
SA MÉTAMORPHOSE**



Goûter d'hiver "Au fil des saisons" - 18 octobre

Les goûters proposés aux aînés deux fois dans l'année rencontrent toujours un vrai succès. Celui de cet automne a ravi plus de 150 participants autour du spectacle-cabaret "Paroles et chansons".



Centenaire de la guerre 14-18 : voyage scolaire - 19-23 novembre

Spectacle, conférence, exposition : le COCE 14-18 a clôturé ces 4 années de commémoration du centenaire de la guerre avec trois rendez-vous offerts à la population. Il a aussi mené un projet pédagogique avec l'école Eugène-Le-Roy : 35 élèves de CM2 ont effectué un voyage scolaire, avec une visite historique des champs de bataille près d'Arras.

RÉTROSPECTIVE



Inauguration du Club house du Cocc Handball - 20 octobre

Le Cocc Handball a inauguré son club house, installé dans des locaux mis à disposition par la mairie au sein de l'espace Pierre-Brun, en présence de Patrick Aubin, président du comité départemental, Christian Moreau, président du Cocc, Thomas Bernet, président de la section Handball et du maire.



Anniversaire de la convention des Droits de l'enfant - 16 novembre

Chants, chorégraphies, interprétation en langage des signes, clip vidéo et court-métrage : plus de 90 enfants ont une nouvelle fois proposé un beau spectacle dans un centre Gérard-Philippe comble. Le 29^e anniversaire de la convention des Droits de l'enfant a été dignement honoré !



Jean-Paul Salon au kiosque littéraire - 12 octobre

Ce sont de riches échanges qui ont eu lieu lors du kiosque littéraire de rentrée : Jean-Paul Salon est venu présenter son ouvrage "Génération 68", publié pour les 50 ans de l'événement et qui retrace l'histoire de Mai 68 en Dordogne.

En bref

► **CÉRÉMONIE DES VŒUX** : le maire et le Conseil municipal présenteront leurs vœux aux personnalités vendredi 18 janvier. ► **CONCOURS DE DESSINS POUR CARNAVAL** : c'est sur le thème des dessins animés que les colomniérois âgés de 3 à 15 ans sont invités à concourir cette année ! Le concours sera ouvert du 7 janvier au 1^{er} février. Informations : service Animations familiales, 05.53.35.10.70 ► **LINKY** : la municipalité a pris position sur la pose des compteurs Linky. Pour aider chacun à se faire une idée sur le bien-fondé ou non de la pose de ce compteur chez soi, une rubrique dédiée est en ligne sur le site www.coulounieix-chamiers.fr. ► **ILLUMINATIONS DE NOËL** : dans le cadre d'une opération d'échange avec le prestataire, de nouveaux motifs illuminent la ville pour Noël ! Animations étoilées sur la façade de la mairie devant laquelle trônent également 3 sapins en 2D, un sapin de 7m de haut sur le giratoire des Izards ou encore un cadeau et un lutin en 3D sur le centre Gérard-Philippe complètent les 80 motifs installés sur les candélabres.

► **LIMITATION DE VITESSE SUR L'AVENUE CHURCHILL** : des modifications tenant compte des usages ont été apportées. Plusieurs limitations jalonnent cet axe : 30 km/h devant le lycée agricole et au bourg, 70 km/h sur la partie montante (rue des Frères-Marty jusqu'à rue du 8 mai 45). La limitation à 50 km/h a été conservée sur le reste de l'avenue. ► **PRÉVENTION** : dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Fondation CNP assurances, trois défibrillateurs ont été installés (à la mairie, au centre Gérard-Philippe et au stade Pareau). Pour rappel, les défibrillateurs sont des appareils portables simples à utiliser qui permettent d'effectuer les gestes de premiers secours sur une personne en arrêt cardio-respiratoire, y compris par un public non formé. ► **SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS : QUEL NOM ?** Au printemps 2019, le Grand Périgueux ouvrira un service de location de vélos (classiques et électriques). Un grand jeu concours a été lancé auprès du public pour trouver le nom de ce futur service. À la clé, 1 an d'abonnement vélo électrique... le concours est ouvert jusqu'au 23 décembre ! Toutes les infos sur www.grandperigueux.fr



© N. Lux

Chères Colomniéroises,
Chers Colomniérois,

À l'heure où vous lirez cet édit, un acte historique annonciateur d'une ère nouvelle pour la commune aura eu lieu. Je veux parler de la signature le 17 décembre dernier en mairie, par la Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, et l'ensemble des partenaires institutionnels concernés, de la déclaration d'engagement de l'Anru. Comme vous le savez, j'ai toujours considéré qu'il était inconcevable que notre belle commune ne saisisse pas cette opportunité extraordinaire que représentent les investissements publics mobilisés.

C'est désormais chose faite, la contractualisation est officielle. Le rééquilibrage des territoires est désormais acquis. Cela ne fut pas sans peine, sans effort et notre travail acharné en faveur d'une commune plus dynamique, plus attractive, encore plus accueillante pour les habitants, porte enfin ses fruits. Je remercie chaleureusement l'ensemble de nos partenaires institutionnels pour leur mobilisation à nos côtés permettant la réussite de cet exceptionnel projet : État, Grand Périgueux, Département de la Dordogne, Région Nouvelle Aquitaine, Europe. Je tiens à souligner plus particulièrement l'engagement de Madame la Préfète Anne-Gaëlle Baudoin-Clerc, le Président du Grand Périgueux Jacques Auzou, le Président du Conseil départemental Germain Peiro, pour leur participation active en matière de co-maîtrise d'ouvrage. Et je souhaite de nouveau saluer le formidable travail mené par le Conseil citoyen. La réussite de ce projet, c'est la victoire de chaque membre du Conseil. Rendez-vous compte, sur 7 ans, ce sont plus de 60 millions d'euros qui vont être investis

en faveur du cadre de vie, de l'habitat, de l'économie, de l'emploi, des solidarités, du tissu associatif, des animations et des loisirs. Dès 2019, notre commune va entamer sa métamorphose. De nombreux chantiers vont se dérouler pour améliorer à tous niveaux les conditions de vie de chaque administré. Soyez assurés que tout sera mis en œuvre pour réduire le plus possible les gênes occasionnées. Je pense bien sûr aux citoyens mais aussi aux entreprises, commerçants et artisans.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée à travers cet édit pour vous informer que j'ai décidé après un temps de réflexion et de concertation d'écrire à ENEDIS au sujet du déploiement des compteurs Linky sur notre commune. Ma position est claire et déterminée, j'ai exigé auprès de son Directeur général le respect absolu du choix de chaque Colomniérois de décider s'il souhaitait la pose de ces nouveaux compteurs (vous trouverez toutes les informations utiles sur ce dossier sur le site internet de la mairie). Je ne tolérerai aucune pression, aucune menace, pour que vous soit imposée de quelque manière que ce soit la pose du compteur Linky chez vous. En ces temps si troubles où les colères légitimes du peuple français grondent, chaque citoyenne, chaque citoyen doit être respecté, son choix entendu. Je serai à leurs côtés pour y veiller.

Ensemble, nous construisons une ville plus solidaire, plus durable.

Bien à vous,

Votre maire,

Jean-Pierre ROUSSARIE

Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président du Grand Périgueux

À l'heure où nous imprimons, la signature de la déclaration d'engagement de l'Anru est effectivement programmée le 17 décembre. Compte tenu des événements nationaux, un report de la visite de la Ministre est envisageable.

édito

Sommaire

Rétrospective p. 2

Rétour sur les moments forts depuis avril 2018 / En bref

Vie municipale p. 4-5

Plan local d'urbanisme intercommunal / Temps forts 2018 / Participation Citoyenne

Dossier p. 6-7

La ville amorce sa métamorphose

Bien vivre demain p. 8

Plan alimentaire territorial / Améliâ 2

Agenda (détachable)

Manifestations de 18 déc. 2018 au 5 mars 2019

À tous âges p.9

Enfance / Nuit de la lecture / Prévention séniors

Économie locale p.10-11

Pôle artisanal / Dynacom / AICC / Bienvenue à ... / En bref

Vie associative et sportive p.12

All Boards Family / Espace Parents-Enfants / En Bref

Solidarité p.13

Lutte contre les violences faites aux femmes / Initiative

Vie pratique p.14

Conseil du médiateur / Éco-gestes / État-civil

Expression politique p.15

Plan local d'urbanisme intercommunal Le socle fondateur est posé

Lancée en 2016, l'élaboration du PLUi a franchi une étape fondamentale : le Projet d'aménagement et de développements durables (PADD) a été débattu dans les 43 communes de l'agglomération puis présenté aux habitants lors de réunions publiques.



Le futur pôle d'économie sociale et solidaire et des cultures urbaines, présenté en réunion publique à la mairie le 26 novembre, sera un atout supplémentaire au service du dynamisme et de l'attractivité du territoire de l'agglomération.

Pour rappel, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est un document qui va définir pour les 10 prochaines années le droit des sols sur l'agglomération, selon les objectifs majeurs déterminés par les élus en matière d'urbanisme, d'habitat, de transport, d'environnement et de politique air-énergie-climat. Ces deux dernières années ont été consacrées à la phase minutieuse de diagnostic du territoire. La concertation a été au cœur des travaux : avec les élus du Grand Périgueux, les représentants de la municipalité, et avec l'ensemble des habitants qui ont été associés à chacune des étapes (pas moins de 35 réunions publiques ont été organisées). Pièce majeure du PLUi et socle du futur plan de zonage, le PADD détermine les orientations souhaitées pour le territoire de demain.

► Les trois axes majeurs du PADD

Le PADD affiche une ambition forte pour le Grand Périgueux, autour de trois grands axes :

• **conforter le rôle de pôle d'équilibre structurant régional** : accompagnement de l'attractivité économique, désenclavement du territoire, affirmation du dynamisme du Grand Périgueux autour de ses équipements et de son potentiel touristique.

• **structurer le développement du Grand Périgueux autour d'équilibres territoriaux** : prise en compte et valorisation des composantes urbaines et rurales de manière complémentaire, application d'une politique de l'habitat qui anticipe les besoins, développement de l'intermodalité dans les transports et promotion des alternatives à l'automobile.

• **maîtriser et intégrer son développement** : valorisation de la richesse paysagère, patrimoniale et environnementale (gestion vertueuse de la consommation des espaces, soutien à une agriculture de proximité, préservation et valorisation de la Trame Bleue,...), requalification de l'insertion urbaine (entrées de ville notamment), élaboration d'un projet responsable face aux risques naturels, accélération des actions répondant aux objectifs de la transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique (plan Climat). "Ces grandes orientations ont pour but de mieux répondre aux besoins des habitants en matière d'aménagements, d'équipements, d'accès aux services et activités commerciales, de déplacements qui ne se limitent pas aux frontières communales. Mais l'ambition est aussi de positionner le territoire de manière forte sur le plan régional, par rapport à Brive, Limoges ou Bordeaux", précise Mustapha Bellebna, conseiller municipal et communautaire délégué au suivi des travaux et au PLUi. Le PLUi va maintenant entrer dans sa phase opérationnelle, avec la définition du zonage, les orientations d'aménagement et de programmation, et l'élaboration du règlement. L'enquête publique devrait intervenir avant l'été 2019, pour une approbation à l'automne suivant.

Informations : services Techniques, 05.53.35.57.30
techniques@coulounieix-chamiers.fr

Infos



Participation citoyenne : la convention est signée

Dans le cadre de son engagement dans la prévention et la lutte contre la délinquance, la municipalité a souhaité s'inscrire dans le dispositif national de "participation citoyenne". Le 16 novembre dernier, le maire Jean-Pierre Roussarie a signé la convention avec Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc, préfète de la Dordogne, et Laetitia Philippon, directrice départementale de la Sécurité publique (photo ci-dessus). Au total, 35 communes de Dordogne ont déjà signé ce protocole, Coulounieix-Chamiers étant la 2^e commune en zone "police". "Ce dispositif permet de renforcer le travail mené sur le terrain par tous les acteurs : l'agent de tranquillité, le délégué à la cohésion police-population, le médiateur, les services de Police,... C'est un outil complémentaire au service de la tranquillité et la sécurité pour tous", a souligné le maire.

Des référents de quartiers garants d'une attitude solidaire

Cette démarche vise à associer et sensibiliser les habitants à la protection de leur quartier. L'idée est d'encourager une attitude solidaire et vigilante entre voisins. La participation citoyenne repose en effet sur la bienveillance et l'entraide des habitants d'un même secteur : les volontaires pour être référents ne sont pas les "shérifs" du quartier ! Leur mission repose principalement sur le relais d'information du voisinage vers la police, et de la police vers le voisinage, dans l'objectif d'aider leur quartier à se préserver des cambriolages. À noter également, la participation citoyenne est le seul dispositif mis en place en partenariat avec les collectivités et la Police nationale (il en existe d'autres, mais ils sont proposés par des sociétés privées qui demandent une adhésion). Les référents bénéficient ainsi d'un accompagnement des services de Police pour mener à bien leur mission. Par ailleurs, un bilan sera fait tous les 6 mois, avec la mairie et la police.

Les habitants peuvent se porter candidats

À ce jour, la commune compte 4 référents, émanant de 3 associations de quartier : l'association des habitants du Chemin des Veyriers (secteur en bordure de l'avenue Edouard-Michel), le Comité de Coulounieix et du Vallon du Cerf (secteur avenues des Eglantiers et des Vergers) et l'Amicale des habitants de Peychey (secteur face au lycée La Peyrouse). Ces quartiers vont être équipés de panneaux portant la mention "participation citoyenne". Au-delà de la mission des référents, ces panneaux auront peut-être un effet dissuasif !

**Les habitants qui souhaitent être candidats pour leur quartier (y compris si celui-ci ne dispose pas d'association ou de comité) sont invités à prendre contact avec la direction générale des services de la mairie : 05.53.35.57.04
directiongenerale@coulounieix-chamiers.fr**



TRAVAUX ET CADRE DE VIE | L'aménagement de la place des Justes parmi les Nations et du parvis du centre Gérard-Philippe est une réalisation majeure, qui a redonné au Bourg un visage accueillant

- Une importante campagne de point à temps a été menée sur 5 km de routes et 2,2 km de trottoirs. L'avenue E.Michel a fait l'objet d'une réfection totale sur la partie face au cimetière
- Les travaux programmés ont été réalisés, malgré la tempête du 4 juillet qui a occasionné de nombreux dégâts.



ENFANCE, JEUNESSE | La fête des enfants a constitué un rendez-vous inédit pour les familles, les écoles, les services municipaux réunis sur un même site et sur un temps de loisirs : la 2^e édition se prépare déjà !

- Les élèves de CM2 de l'école E.-Le-Roy ont mené un travail remarquable autour de la question "Internet : ami ou ennemi ?", avec la mairie et l'École des parents. Ils ont réalisé une Charte de bonne conduite sur internet, véritable outil pédagogique utile à tous.



ANIMATIONS CULTURELLES | Sinfonia : la commune a eu l'honneur d'accueillir l'ensemble Hespèrion XXI dirigé par Jordi Savall. Le maire a remis la médaille de la ville à l'artiste

- La Truffe, organisée au cœur de l'espace J.Auriol, a rencontré un véritable succès populaire
- Les artistes de la résidence Vagabondage 932 ont marqué cette année culturelle avec une exposition aux lizards et la réalisation d'une fresque sur l'esplanade de l'école
- 12 mois de rendez-vous festifs et populaires : 11 expositions, 7 concerts, Carnaval, 2 spectacles, la soirée Bodégas, 6 Rendez-vous Conte !, 6 kiosques littéraires, le marché de Noël associatif et le Salon des Artisans d'art.



SOLIDARITÉS | Le Chantier qualification Nouvelle Chance permet à 14 stagiaires d'acquérir compétences et qualification en rénovant une partie du gymnase ASPTT

- Une sortie culturelle, 2 goûters, 2 repas des anciens, des animations quotidiennes tout l'été : l'accompagnement des seniors, c'est aussi le partage de moments conviviaux
- En mars, suite aux attentats de Trèbes, un hommage a été rendu au colonel Arnaud Beltrame
- La médaille de la ville a été remise à Fadwa Khader, militante palestinienne pour la cause des femmes.



ANIMATIONS SPORTIVES | Le sport continue à investir les quartiers, pour les jeunes et les familles : 2 journées citoyennes Sois Sport, lancement de l'opération HBS2R, poursuite de l'action Urban Rugby et programmation de Si T Sport pendant l'été

- Grâce aux actions menées dans le cadre de Sois Sport, une antenne de boxe a été créée sur la commune.



RENOUVELLEMENT URBAIN | Une réunion publique et deux ateliers participatifs ont été organisés dans le cadre du PRU

- Une nouvelle aire de jeux et un city-stade refaits à neuf ont été inaugurés sur l'espace Auriol
- Le Conseil citoyen a préparé une campagne de sensibilisation pour lutter contre les incivilités
- L'année 2018 se termine sur un acte fondateur pour lancer la transformation du quartier de Chamiers : la déclaration d'engagement Anru est signée, en présence de la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales Jacqueline Gourault.

Aménagement

LA VILLE AMORCE SA MÉTAMORPHOSE

L'année 2019 va être marquée par d'importants travaux réalisés sur l'ensemble de l'avenue du Général-de-Gaulle. Des perturbations temporaires sont certes à prévoir, mais ces aménagements vont participer à la métamorphose annoncée du cœur de ville, à l'horizon 2026.

Ce sont deux chantiers d'envergure qui vont se dérouler. D'une part, le réseau principal d'assainissement va faire l'objet d'une réfection totale, dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage partagée entre la ville et le Grand Périgueux. D'autre part, le Grand Périgueux poursuit les travaux d'aménagement nécessaires à la mise en service du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). "Ce sont deux chantiers différents dans leurs objectifs et dans leurs financements. Les travaux d'assainissement vont participer à la dépollution de l'Isle. Quant au futur BHNS, il vise à apporter davantage d'efficacité et de confort aux déplacements des habitants, tout en concourant à limiter l'utilisation de l'automobile. La finalité est la même : contribuer à une meilleure qualité de vie pour tous", souligne le maire

Jean-Pierre Roussarie. Au terme de cette année de travaux, l'artère principale qui traverse la commune d'est en ouest n'aura plus le même visage. "C'est à ce titre que l'on peut dire que ces aménagements préfigurent la métamorphose de la ville : la signature toute récente de la déclaration d'engagement avec l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (Anru) nous permet de penser raisonnablement que le cœur de ville, et toute la ville, va entrer dans une nouvelle ère à l'horizon 2026. Le programme de renouvellement urbain (PRU) va amorcer sa phase opérationnelle. Le quartier de Chamiers va radicalement changer, donnant un nouvel élan à la commune : plus accueillante, plus attractive, plus dynamique", ajoute le maire.

L'ensemble des travaux du BHNS et de l'assainissement a fait l'objet d'une programmation commune pour limiter les impacts sur la circulation, sur les commerces, les services publics et les habitants, et réduire au maximum la durée des travaux. La circulation sur l'avenue du Général-de-Gaulle va être maintenue, mais cependant difficile. Après deux réunions d'information organisées pour les commerçants puis pour les riverains, Ma Ville fait le point sur les chantiers et les moyens mis en œuvre pour limiter les nuisances.

LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT - 3 960 000 € TTC

RÉALISATIONS

Il s'agit de la reprise du réseau principal d'assainissement pour conduire les effluents du Pont de la Cité jusqu'à la station de Saltgourde, via l'avenue du Général-de-Gaulle. Le Grand Périgueux va réaliser une conduite de refoulement des Pyramides jusqu'aux Izards, puis une conduite gravitaire jusqu'à Mériller. Dans le même temps, la commune va raccorder les logements des riverains situés entre les Pyramides et les Izards au réseau d'assainissement collectif. Ces travaux sont financés par le Grand Périgueux, la commune et l'agence de l'eau Adour-Garonne.

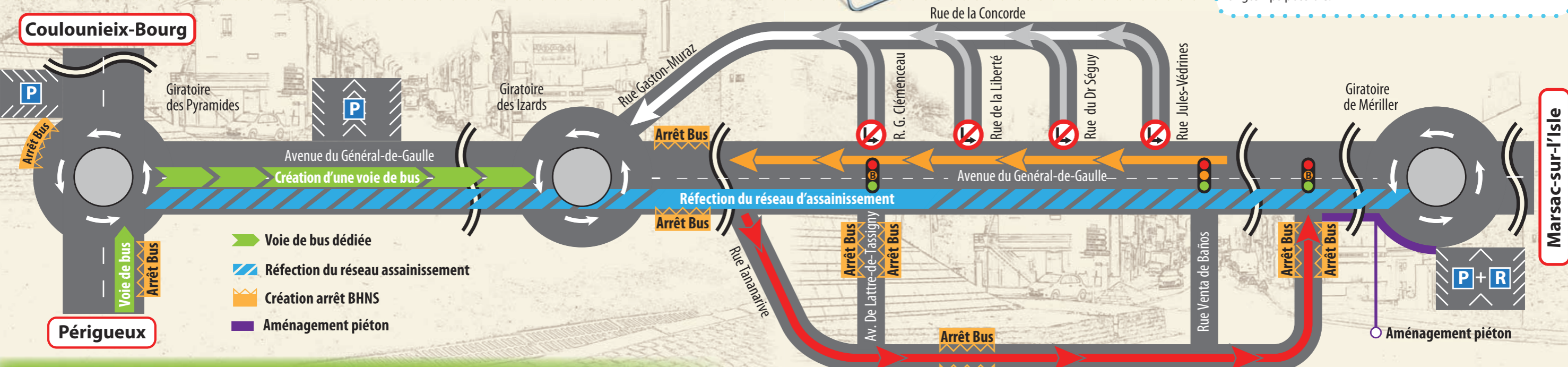
OBJECTIFS

Aujourd'hui, le Pont de la Cité recueille les effluents de la commune et de Périgueux, le tout en effectuant un long trajet jusqu'à Saltgourde. L'objectif est donc de délester les volumes qui transitent sur Périgueux et de juguler les débordements dans les déversoirs d'orage, en créant un trajet plus direct. Le raccordement des riverains au réseau collectif va permettre de mettre leur branchement en conformité et d'améliorer la qualité de l'eau en limitant les déversements d'eaux usées dans l'Isle.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- Durée estimée : 9 mois, de février à octobre 2019
- Février : début des travaux sur la portion Mériller / carrefour du collège. La circulation sera alternée par des feux. Le carrefour du collège sera ainsi traité pendant les vacances scolaires d'hiver. Sur cette période, les travaux seront réalisés en horaires décalés (8h30/16h30) pour limiter les nuisances sur la commune.
- Fin février / début mars : une seconde équipe va démarrer les travaux aux Izards.
- À partir de là, les deux équipes vont œuvrer en même temps, l'objectif étant de faire en sorte que les travaux durent le moins longtemps possible.

SCHEMA PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX



LES TRAVAUX DU BHNS - 1 000 000 € TTC (MONTANT PRÉVISIONNEL)

RÉALISATIONS

Le Grand Périgueux va réaliser les infrastructures nécessaires au passage du BHNS sur la commune, sur un tracé de 2 km, entre les Pyramides et Mériller, via le boulevard Jean-Moulin. Une voie de 400 mètres dédiée au bus va être aménagée entre les Pyramides et les Izards. Sur cette portion, les stationnements latéraux vont être supprimés. De nouvelles zones de parking vont être créées sur des terrains rachetés par l'agglomération : à l'entrée de l'avenue Jean-Jaurès et sur l'avenue du Général-de-Gaulle, à hauteur des numéros 29 et 37. Sur l'ensemble du tracé, cinq arrêts de bus vont voir le jour, et deux feux à priorité bus vont être positionnés. Enfin, des aménagements vont être réalisés entre le collège Jean-Moulin et Mériller, pour sécuriser la circulation piétonne.

OBJECTIFS

La mise en service du BHNS est l'une des actions inscrites dans le Plan global de déplacement du Grand Périgueux. Elle vise à moderniser et donner une place de choix aux déplacements en bus qui circuleront de manière plus fluide, grâce aux voies dédiées et à la mise en place des priorités aux carrefours. Circuler en bus va devenir plus confortable et plus facile. Avec les parkings relais et le futur pôle multimodal à proximité de la gare, les modes de transports alternatifs à l'automobile devraient connaître un essor.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- Début des travaux envisagé au printemps 2019 (en lien avec les travaux d'assainissement), pour une durée de 6 mois.
- Planification : aménagement des arrêts de bus et installation des nouveaux feux au printemps / construction de la voie bus à l'été.

- P** Création d'aires de stationnement
- P+R** Parking Relais
- Tronçon masqué sur le schéma**
- Installation de feux neufs**
- Installation de feux (Priorité BHNS)**
- Déviation**
- Circulation à sens unique**
- Interdiction durant les travaux**

CIRCULATION

- **Sens entrant (Marsac vers Périgueux)** : circulation maintenue, jusqu'à la fin des travaux. Des déviations temporaires seront mises en place par les rues adjacentes, au fur et à mesure de l'avancée des travaux.
- **Sens sortant (Périgueux vers Marsac)** : circulation déviée par la rue Tananarive et le boulevard Jean-Moulin.
- Entre le giratoire des Izards et le giratoire des Pyramides : circulation à double sens maintenue.
- Les accès aux commerces seront assurés, et des stationnements seront fléchés à proximité. Suite à la réunion d'information organisée avec les commerçants, les éventuelles problématiques seront traitées directement avec eux, à mesure de l'avancement du chantier. Si toutefois les travaux entraînaient une perte de chiffre d'affaires, les commerçants pourraient solliciter le dispositif de soutien financier assuré par le Grand Périgueux (à condition de répondre aux critères d'éligibilité).

Plan alimentaire territorial Et si manger local devenait plus facile ?

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale du Pays de l'Isle en Périgord (Scot - cf *Ma Ville* n°92), la volonté de redonner une place significative à une agriculture de proximité a fortement émergé. C'est ainsi que le Pays de l'Isle en Périgord vient de lancer l'élaboration d'un projet de Plan alimentaire territorial (PAT). S'appuyant sur son territoire d'intervention qui s'étend de Périgueux à Montpon-Ménestérol (96 communes au total), le Pays s'attache à construire un PAT qui s'adresse à tous, producteurs et consommateurs. Objectifs : favoriser le "manger local et sain", soutenir l'économie locale et préserver les paysages. L'élaboration de ce plan alimentaire comprend deux volets. Le premier concerne la restauration collective publique et le second,

le lien entre les habitants et les produits locaux... avec la même question posée : comment donner une place plus forte aux produits locaux dans les achats quotidiens ?

Une stratégie réaliste

Le travail d'analyse de la situation locale est en cours. Cet automne, les étudiants du lycée La Peyrouse ont mené une enquête auprès des consommateurs. Trois raisons principales pointent le non-recours aux circuits courts : le manque de temps, d'information et l'accessibilité. Parallèlement, un travail est mené avec chacun des acteurs locaux concernés : les élus, les restaurants scolaires, les producteurs et tous les organismes d'accompagnement (installation, financement,...). C'est à partir de l'ensemble de ces actions que pourra émerger une vision collective, pour définir une stratégie qui permettra d'installer durablement des habitudes de consommation locale, dans un contexte économiquement viable et respectueux de l'environnement. Ce premier travail d'analyse et d'évaluation des besoins sera présenté au début de l'été 2019.

Pour suivre le projet :

www.pays-isle-perigord.com



Améliâ 2 De nouvelles aides publiques pour améliorer son logement

Le Grand Périgueux relance un programme destiné à soutenir l'amélioration de l'habitat : à partir du 15 janvier, les propriétaires pourront bénéficier de subventions pour effectuer des travaux sur leur logement.



Sur la période 2012-2015, le premier dispositif "Améliâ" a permis à 40 propriétaires colomniérois d'effectuer des travaux d'amélioration ou d'adaptation de leur logement (remplacement d'une chaudière, installation d'un monte-escalier, remplacement d'une baignoire par une douche à l'italienne, remise aux normes d'assainissement individuel,...). Cela a représenté 545 000 € de travaux, dont 369 000 € de subventions, soit 67% d'aides financières ! Aujourd'hui, le Grand Périgueux et ses 43 communes relancent ce dispositif qui a permis de financer 456 dossiers à l'échelle du territoire. "La commune soutient activement ce programme d'aides qui permet bien souvent d'améliorer le quotidien, et apportera son concours financier sur les dossiers colomniérois, comme nous l'avons fait précédemment", souligne Mireille Bordes, adjointe au maire chargée de la Politique de la ville et de l'habitat.

De nouvelles thématiques éligibles

Améliâ 2 prend à nouveau en compte les travaux d'isolation énergétique, d'adaptation du logement pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite, de réhabilitation de logements dégradés et de mise en conformité des installations d'assainissement individuel polluantes. Trois nouvelles thématiques permettront aussi d'obtenir des subventions. Il s'agit des rénovations de façades dégradées dans les centres (à Coulounieix-Chamiers, toutes les habitations de l'avenue du Général-de-Gaulle peuvent être éligibles), de travaux réalisés dans des logements vacants depuis plus de 2 ans, lors de l'achat ou pour une mise en location, et enfin du financement de l'achat de matériaux dans le cadre d'une auto-réhabilitation accompagnée par les Compagnons bâtisseurs.

Des aides financières conséquentes, un accompagnement gratuit et personnalisé

Les aides concernent uniquement les habitations de plus de 15 ans. Elles peuvent être attribuées à tous les propriétaires (occupants ou bailleurs), mais aussi aux futurs acquéreurs. Attention cependant à ne pas oublier qu'il ne faut jamais démarrer les travaux avant le dépôt du dossier de demande de subventions ! Le montant des aides est calculé en fonction des revenus. Si les travaux concernent plusieurs thématiques, les aides sont cumulables. Pour le reste à charge, Améliâ 2 offre la possibilité d'un financement par un prêt à taux zéro. Et parfois, celui-ci peut être financé par les caisses de retraite. Pour aider chacun à monter son projet, le Grand Périgueux a missionné Soliha. Une équipe pluridisciplinaire (conseiller info énergie, ergothérapeute,...) assurera un accompagnement gratuit et apportera des conseils personnalisés établis sur visite à domicile.

Contact : numéro vert et sans engagement 05.33.12.00.79
contact@amelia2.fr

Les partenaires d'Améliâ 2 : l'Anah, le Conseil départemental, le Grand Périgueux et ses 43 communes, Procviv Sacicap, les Compagnons bâtisseurs, la Fondation Abbé Pierre, Cassiopéa, le CAUE

Infos

Bornes collectives : à l'été 2019, 60% de la commune sera équipée

En 2018, 13 points de bornes collectives pour l'apport volontaire des déchets ont été installés, principalement sur le plateau de la commune. D'ici l'été prochain, 19 nouveaux points de collecte vont être implantés. Pour rappel, le nombre de bornes et le choix des emplacements sont définis en fonction du nombre d'habitants par secteur et en concertation avec eux, de la fréquentation des axes routiers et de la praticité de l'accès aux bornes. Chaque emplacement accueille au minimum deux containers : un pour les ordures ménagères et un pour le tri sélectif. L'implantation des bornes à verre est densifiée pour permettre à tous d'avoir un point d'apport volontaire à proximité. Grâce à ce nouveau fonctionnement chacun peut déposer ses sacs quand il le souhaite et dans le secteur qui lui convient le mieux.

Les secteurs concernés en 2019 : Sansonnet, la Petite Forêt, allée des Vergers (2 points), les Crouchoux, Plague, rue Maurice-Thorez, le Bourg, quartier Pestour, rue Gabrielle, Les Brandes, allée de Plancheix, Bayot, route de Sarrazi, stade des 4 routes, rue Fanlac, Campniac ainsi que le site des Izards et la cuisine centrale. Deux réunions d'information à destination des habitants seront organisées en février.

Contact : services Techniques, 05.53.35.57.30
technique@coulounieix-chamiers.fr

Enfance

Des spectacles vivants pour les enfants

Le centre Gérard-Philippe accueillera en janvier les élèves des écoles de Coulounieix-Chamiers au cours de trois spectacles.

Comme l'an dernier, les écoliers colomniérois pourront assister à l'un des trois spectacles vivants qui seront donnés entre le 17 janvier et le 12 février, à l'invitation de la municipalité.

Un spectacle pour tous

Ces animations qui inviteront petits et grands à voyager dans l'imaginaire des artistes sont organisées en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement



Les centaines d'écoliers des écoles Louis-Pergaud et Eugène-Le-Roy assisteront à un spectacle au centre Gérard-Philippe.

de la Dordogne. Joëlle Contie, 1^{ère} adjointe au maire en charge de l'Éducation, l'enfance, la jeunesse, et l'animation, est très attachée à ce projet : "Dans le contexte actuel, tous les enfants n'ont pas l'occasion d'assister à des spectacles vivants. Des acteurs sur scène apportent aux enfants une dimension humaine, que nous devons pouvoir offrir à chacun d'entre eux". Les enfants du complexe médico-social Bayot-Sarrazi et de l'IME "Les vergnes" (AOL Périgueux) assisteront également à l'un de ces spectacles.

Une programmation adaptée

Chaque jour, deux représentations de l'un des trois spectacles seront programmées. Chaque artiste ou compagnie proposera un spectacle adapté à chaque tranche d'âge. Pour les maternelles, ce sera Jérôme Aubineau qui présentera son conte musical "Le réveil maman", le 17 janvier. Viendra ensuite le tour des CM1 et CM2 et des enfants du complexe médico-social avec la pièce de théâtre "Les yeux grand ouverts" de la compagnie Lazzi Zanni. Et pour finir les écoliers de CP, CE1 et CE2 auront le plaisir d'assister à un spectacle de marionnettes et de clown en liberté avec "Le cerf au sabot d'argent" de la compagnie l'Aurore.

Informations : service Éducation, 05.53.35.57.27 | periscolaire@coulounieix-chamiers.fr



Jean-Luc Laville animera cette seconde édition de la "Nuit de la lecture" à la bibliothèque F.-Rabelais.

Nuit de la lecture Pour lire et rire !

Pour démarrer une nouvelle année littéraire, la bibliothèque municipale François-Rabelais renouvelle ce rendez-vous sur le thème "Lecture pour rire".

À l'occasion de cette seconde édition de la Nuit de la lecture, les portes de la bibliothèque s'ouvriront au public samedi 19 janvier à 18h30, pour une soirée littéraire animée par Jean-Luc Laville.

Cette soirée sera une oreille tendue vers les mots, un moment d'échanges, de découvertes, et surtout de bonne humeur pour faire honneur au thème retenu ! Jean-Luc Laville proposera des extraits choisis allant de Fred Vargas à Gustave Flaubert. Il donnera également carte blanche au public : chacun à sa guise pourra chanter, murmurer, déclamer, lire ses textes ou poèmes favoris, mais aussi ses propres créations... Ou tout simplement écouter, flâner, s'évader, rire. Cet instant littéraire sera l'occasion de lancer une programmation 2019 riche, comme l'annonce Patrick Capot, adjoint au maire chargé de la Culture, de la vie associative et des jumelages : "L'équipe culturelle a programmé pas moins de quinze évènements pour l'année à venir parmi lesquels on retrouvera les "Rendez-vous conte !" destinés aux enfants, ou encore les Kiosques littéraires pour les amoureux des mots".

C'est autour d'une table espagnole (chacun amène un plat et ses couverts) et dans l'ambiance cosy de la bibliothèque que se déroulera ce nouveau rendez-vous autour du livre. L'entrée est gratuite et ouverte à tous... Rires et sourires sont de rigueur, et les touches de fantaisie vestimentaire seront les bienvenues !

Informations : Bibliothèque, 05.53.54.03.02 | bibliotheque@coulounieix-chamiers.fr

Prévention seniors Une réunion pour parler sécurité



Afin de prévenir de potentiels faits délictueux sur la commune, aussi bien concernant les démarchages abusifs, que les tentatives d'escroquerie ou encore de cambriolage, le CCAS organisera le mardi 22 janvier à 14h30 une réunion d'information sur le thème "Seniors, ayez les bons réflexes". Celle-ci se tiendra salle du Conseil municipal.

Ce rendez-vous sur la sécurité destiné aux seniors est mené en concertation avec le Commandant Thierry Bouron, de la Police nationale, déjà très investie dans tous les dispositifs liés à la sécurité de la commune.

Nicole Drzewiecki-Klingler, adjointe chargée de l'Action sociale, des solidarités et des personnes âgées est très engagée sur ce projet qui est plus que jamais d'actualité : "Il est important de protéger nos aînés dans ce contexte où les faits de vols ou d'escroquerie, réalisés par des personnes peu scrupuleuses, se multiplient". Cette réunion permettra d'aborder plus précisément les précautions nécessaires à sa sécurité, concernant la protection de son logement, mais également sur les attitudes et les bons réflexes à avoir à l'extérieur.

Un engagement pour les seniors

Cette nouvelle démarche s'inscrit en parallèle des nombreuses actions, de prévention, mais aussi d'animation, que la municipalité et l'ensemble des partenaires locaux mènent depuis plusieurs années pour les seniors. Dans cette continuité, une réflexion est actuellement en cours pour adhérer au "Réseau Francophone des Villes amies des aînés", et renforcer ainsi les actions en faveur de l'accompagnement des seniors.

Contact : CCAS
05.53.35.57.70

social@coulounieix-chamiers.fr

Économie locale

Pôle artisanal

Un outil opérationnel pour les artisans du bâtiment

Avenue de l'Industrie, en lieu et place des anciens établissements Villeneuve, un nouveau pôle artisanal prend son essor.

Il y a un peu plus de deux ans, Philippe Reynal et Guillaume Woreczek, tous deux artisans dans le domaine du bâtiment, ont racheté le site, avec dans l'idée de transformer les 1500 m² de bâtiment, situés sur un terrain de 1,3 ha, en un outil au service d'artisans ou de PME. "Bien souvent, les petits artisans disposent juste d'un local au fond de leur jardin, faute de moyens. Nous voulions mettre à disposition des locaux plus confortables et opérationnels, à des tarifs attractifs. Mais notre objectif était aussi de proposer quelque chose qui va au-delà de la simple location : notre fonctionnement permet de mutualiser nos coûts, notamment les charges, de nous entraider en nous recommandant mutuellement auprès de nos clients. Des clients auxquels nous pouvons proposer aujourd'hui quasiment tous les corps d'état dans le domaine du bâtiment", explique Philippe Reynal.

Dynacom

La dynamique commerciale des centres à l'étude

Imaginer le commerce de demain en proposant des solutions opérationnelles : tel est l'objectif de l'étude menée par le Pays de l'Isle en Périgord.



À l'occasion du lancement du dispositif d'aide aux commerçants visant la modernisation de leur outil de travail (cf *Ma Ville n°94*), le Pays de l'Isle en Périgord a été saisi par des associations de l'inquiétude qui pèse sur l'avenir du commerce, la baisse de fréquentation entraînant une désertification des centres. Les élus ont ainsi souhaité lancer une étude en faveur de la dynamique commerciale des centres villes et bourgs, avec l'objectif d'apporter

des solutions à mettre en œuvre immédiatement. Baptisée Dynacom, cette étude porte sur les commerces (attractivité, accessibilité, offre,...), sur les marchés (saisonnalité, environnement,...) mais aussi sur le numérique (quelle place pour les commerces, quels liens possibles avec les marchés, les producteurs locaux,...).

Les habitants interrogés jusqu'au 20 janvier

Une première phase de diagnostic est en cours. Une enquête a été menée auprès des commerçants (sédentaires et non-sédentaires) en novembre et décembre. Jusqu'au 20 janvier prochain, c'est au tour des habitants de faire part de leurs habitudes de consommation et d'exprimer leurs attentes en matière de commerce. Une enquête ouverte à tous est en ligne sur le site du Pays de l'Isle en Périgord et des enquêtes téléphoniques sont menées par le cabinet Lestoux et associés. Chacun peut aussi apporter sa contribution sur la page facebook dédiée.

L'analyse des données sera restituée fin février. Suivra ensuite l'élaboration d'un plan d'actions, à partir d'ateliers de travail avec les élus et les associations de commerçants, organisés de mars à juin.

Participer à l'enquête : www.pays-isle-perigord.com
facebook : [dynacom.isle.en.perigord](https://www.facebook.com/dynacom.isle.en.perigord)



Situé avenue de l'Industrie, le site est en cours de rénovation : les bardages aluminium sont progressivement remplacés, les bâtiments repeints en blanc. Une signalétique répondant à une charte va être posée.

Cinq artisans actifs sur le pôle, un lot disponible

Au départ, le pari semblait audacieux au vu de l'état très dégradé du site laissé à l'abandon depuis plusieurs années. Essai transformé : le pôle artisanal est désormais en plein essor. L'accès et la circulation sur le site ont été adaptés pour faciliter les manœuvres des camions. Sept lots ont été aménagés dans les bâtiments, où l'électricité a été refaite à neuf : d'une surface de 80 à 350 m², chacun dispose d'un tableau électrique et du raccordement sanitaire nécessaire. Charge au locataire d'y aménager ensuite un atelier, un espace de stockage ou encore une partie administrative en fonction de ses besoins. Le tarif de location volontairement très attractif (3 € HT / m²) participe à l'esprit d'entraide qui a présidé à cette initiative. Un dernier lot de 220 m² est encore disponible*.

À plus long terme, les deux associés envisagent de construire de nouveaux bâtiments sur les terrains dont ils disposent, pour dynamiser l'activité artisanale sur le secteur.

*Contact : entreprise Philippe Reynal, 05.53.53.17.95 | 06.09.93.31.77

Pôle artisanal | avenue de l'Industrie

- **Entreprise Philippe Reynal** > travaux de peinture et de revêtement de sols | **Contact :** Philippe Reynal, 05.53.53.17.95 | philippe.reynal@cegetel.net | www.philippereynal.fr
- **GW Gros œuvre** > maçonnerie et entreprise générale du bâtiment | **Contact :** Guillaume Woreczek, 06.09.93.31.77 | gw.multi@gmail.com
- **Tendance Bambou** > gamme de produits en bambou, pour l'intérieur et l'extérieur (paillotes, gazebo, bars,...) | **Contact :** Thierry Beune, 06.11.72.82.21 | contact@tendancebambou.com | <https://tendancebambou.com>
- **Entreprise GPP 24** > plâtrerie et isolation | **Contact :** Gunti Veliu, 06.70.03.68.98 | gpp24@hotmail.com

L'actu de

L'AICC (ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE COULOUNIEUX-CHAMIER)

- L'année 2018 a été riche en rebondissement pour nous, professionnels de la commune : l'arrivée de nouveaux commerçants (parfois au détriment de certains), la nouvelle des futurs travaux, qui inquiètent tous les professionnels concernés, mais aussi une meilleure communication entre nous.
- L'AICC s'applique à rester toujours à vos côtés en vous tenant informés, et en trouvant des actions pour dynamiser l'attractivité commerciale de notre commune. C'est dans cet état d'esprit que nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, en espérant vous compter parmi nous dès l'année prochaine.

Contact : 06.46.21.87.92 | aicc24660@gmail.com

ÉPICERIE AMANA

Ouverture 7 jours sur 7



L'avenue du Général-de-Gaulle compte désormais un nouveau commerce de proximité avec l'épicerie Amana. Son gérant, Samir Bellaaziz, a ouvert les portes de cette épicerie en août dernier.

Ce commerce de proximité propose tous les produits de consommation courante en alimentation générale, fruits et légumes, hygiène ou bazar, mais développera dans les mois à venir, des rayons spécifiques qui seront principalement axés sur les produits bio, sans gluten ou encore halal. L'épicerie Amana est ouverte avec une large amplitude horaire allant de 8h le matin à 21h le soir, et 7 jours / 7.

Contact : Épicerie Amana, 09.80.81.06.61
Horaires : lundi au dimanche 8h-13h / 15h-21h

Des nouvelles des autres commerces d'alimentation générale

► L'épicerie gourmande quartier de Bas-Chamiers

À l'entrée de l'espace Jacqueline-Auriol, se situe l'épicerie Gourmande gérée par Saïd El Aouadin, qui propose d'une part des produits d'alimentation courante, mais également différentes spécialités maghrébines, ainsi que de la restauration à emporter (poulets rôtis, kébabs ou sandwiches).

Contact : L'épicerie gourmande, 06.86.31.63.55
Horaires : tous les jours (sauf mercredi) 9h-14h30 / 16h30-23h

► Le magasin Spar en pleine mutation

L'enseigne Spar, également implantée sur l'avenue du Général-de-Gaulle devrait elle aussi procéder prochainement à quelques évolutions. Le groupe Casino qui a récemment fait le choix de passer l'enseigne en location-gérance, en a confié la gestion à Carole Gesret. Elle confie que cette reprise devrait s'accompagner de travaux d'embellissement avec un nouveau concept, début 2019.

Contact : Spar, 05.53.46.49.06
Horaires : lundi au samedi 8h-20h / dimanche 9h-13h / 16h-19h30

► Intermarché : un nouveau service prochainement disponible

Du côté du bourg de Coulounieix, l'Intermarché continue dans la diversification de ses services. En complément du service Drive, en place depuis quelques années, et qui permet de faire ses courses sur internet ou sur son mobile avant de les retirer en magasin, le propriétaire, Romuald Plantady annonce réfléchir à la mise en place d'un service de livraison à domicile. En passant sa commande en ligne sur l'application ou le site du supermarché, il sera alors possible de se faire livrer ses courses, sur rendez-vous, directement chez soi.

Contact : Intermarché, 05.53.09.81.43
Horaires : lundi au samedi 8h30-19h30 / Dimanche 9h-12h15

LABEL EMMAÛS 24

La boutique solidaire version 2.0



L'association Emmaüs 24, actrice solidaire incontournable de la commune, a récemment lancé sa boutique en ligne. Au-delà du service supplémentaire que cela représente, cela permet de valoriser les compétences des compagnons comme le confie le responsable, Christophe Blumen. Au sein de la communauté locale, cette mission a été confiée à Ludovic Chausse, qui, après quelques formations dispensées par le Label Emmaüs ou des bénévoles,

a pu lancer ce nouveau service. Ce compagnon passionné voit au-delà du commerce en ligne : "nous proposons sur le site des objets atypiques tels que des jouets anciens ou des statues en bronze. Ces objets ont une histoire et nécessitent parfois d'effectuer des recherches approfondies afin de les décrire précisément. Cela nous permet de toucher un large public, puisque nous avons reçu des commandes de toute la France mais également des États-Unis."

Contact : Emmaüs 24, 05.53.35.04.19 | assoemmaus24@orange.fr
www.label-emmaus.co/fr/nos-boutiques/communaute-emmaus-54-perigord/

En bref

► INSTITUT DE BEAUTÉ CYNTHIA :

Valérie-Elisabeth Iragne a repris l'institut de beauté Cynthia au 86 de l'avenue du GAL-de-Gaulle. Elle propose différents soins de beauté et esthétiques ainsi que des massages bien-être. Tél. 05.53.05.87.02

Ouvert de 14h à 18h le lundi, de 9h30 à 12h et 14h à 18h30 du mardi au vendredi et le samedi de 9h à 12h et 14h à 17h.

► PHARMACIE DES IZARDS :

la pharmacie Cormerais est transférée au 55 avenue du GAL-de-Gaulle suite avec la fusion avec la pharmacie Cipierre, pour donner la pharmacie des Izards. Tél. : 05.53.53.43.23.

► VIVA LA VIE :

toujours sur l'avenue du GAL-de-Gaulle, au numéro 86, Christine Dromby a repris le salon de coiffure/barbier qu'elle a nommé "Viva la vie". Tél. 05.53.46.67.66

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h les mardi et mercredi, le lundi de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 20h30 et les vendredi et samedi en journées non-stop dès 9h.

► **MARIÉE 24 :** Véronique Sorges a doté son entreprise située au numéro 4 de la rue Emile-Victor-Duval d'un nouveau showroom.

Tél : 06.20.37.70.10
 Ouvert du lundi au vendredi de 18h à 21h et les samedis et dimanche de 10h à 21h.

► LES DÉLICES DE TRINQUIER :

Nicolas Trinquier a récemment repris la boucherie Steinmetz au numéro 45 de l'avenue du GAL-de-Gaulle. Boucherie, charcuterie, traiteur et pâtisserie y sont proposés. Les produits locaux sont privilégiés et les livraisons de repas à domicile sont assurées. Tél : 05.53.53.21.76

Ouvert du mardi au samedi de 8h à 13h et de 16h à 19h30, dimanche de 8h à 13h.

Vie associative & sportive

All Boards Family

Le skateboard pour les plus petits

L'association colomniéroise lance cette année le **babyskate**, un nouveau cours spécialement dédié aux enfants âgés de 3 à 6 ans.

Fort de sa popularité avec près de 200 jeunes qui arpentent régulièrement les rampes du Hangar, skatepark couvert, All Boards Family accueille désormais les petits dès l'âge de 3 ans avec des cours qui leur sont dédiés.

Comme les grands... ou presque !

Au travers de jeux d'équilibre et d'éveil à la glisse, ces séances d'apprentissage permettent aux tout-petits de découvrir le monde du skateboard et les plaisirs de la glisse, dans une approche ludique et en toute sécurité.

Les moniteurs spécialisés et diplômés (BEES, DESJEPS, CQP), accueillent deux samedis matins par mois (de 10h30 à 12h), une quinzaine d'enfants au sein de cours collectifs. Les parents sont également bienvenus et associés à ces cours afin que l'enfant progresse en toute confiance. Les équipements de sécurité sont mis à disposition par le club, et une séance gratuite permet à chaque enfant de venir s'essayer aux joies de la glisse.

"Les vacances comme sur des roulettes"

L'association All Boards Family (ABF) est engagée au quotidien auprès des jeunes habitants. Le "Hangar" est ouvert du mardi au samedi de 14h à 19h en pratique libre. Sur ces créneaux, les jeunes Colomniérois bénéficient de tarifs préférentiels. L'association assure également des cours deux fois par semaine et un samedi par mois (pour les plus de



Jérôme Masson accueille avec l'équipe de moniteurs les enfants à partir de 3 ans.

6 ans). Par ailleurs, ABF renouvellera en 2019 ses partenariats avec les actions municipales Sois Sport et HBS2R lors des vacances scolaires. Sur ces périodes, l'opération "Les vacances comme sur des roulettes" est toujours proposée aux jeunes depuis plusieurs années : ce sera de nouveau le cas pendant ces vacances de Noël !

Contact : Jérôme Masson, 06.13.84.71.46 | www.allboards.fr
Le Hangar se situe 119 bis av. du Gal-de-Gaulle

Espace Parents-Enfants

À petits pas vers l'École

L'espace Parents-Enfants du centre social Saint-Exupéry propose un rendez-vous pour se préparer à la scolarisation.

Dans le cadre de ses actions de soutien à la parentalité, le centre social s'est associé à différents partenaires de la petite enfance, élargissant ainsi le champs des activités de l'espace Parents-Enfants dédié aux 0-3 ans. Pour certains enfants n'ayant bénéficié d'aucun mode de garde collectif avant

la maternelle, la scolarisation peut poser quelques soucis d'adaptation qui peuvent perdurer dans le parcours scolaire aussi bien pour les enfants que pour les parents. C'est à partir de ce constat que Véronique Heddebaut et Cécile Sintille ont développé l'action "À petits pas vers l'école".

Des ateliers d'éveil et des conseils

C'est autour de l'activité de l'espace Parents-Enfants, déjà en place depuis de nombreuses années, que les deux animatrices travaillent en collaboration avec l'école Eugène-Le-Roy, la crèche "Le petit prince", ou encore le service de Protection maternelle infantile du Conseil Départemental, ainsi que l'association l'Art pour grandir. Organisés deux fois par mois, ces temps de rencontre permettent aux enfants et à leurs parents de participer à des jeux, des sorties ou des ateliers divers, allant de l'éveil musical aux arts plastiques. Les prochains rendez-vous sont programmés les mercredis 16 et 30 janvier puis 6 février (à 10h, salle de la Pagode). Occasionnellement, des sorties culturelles sont également organisées le mercredi après-midi pour les enfants de plus de 3 ans.

Le projet offre ainsi aux parents un espace d'échanges, où ils peuvent trouver des réponses à leurs interrogations et des conseils, afin de mieux préparer la séparation lors de la future scolarisation. Ces moments partagés permettent également aux enfants de favoriser l'échange, le lien social et de se familiariser avec la vie en communauté, les préparant ainsi à la future entrée en maternelle .

Contact : Espace Parents-Enfants | Centre social Saint-Exupéry, 05.53.45.60.30
csc24.saintexupery@gmail.com | www.saintexupery.centres-sociaux.fr

En bref

► SOLIDARITÉ POUR LE COCC FOOTBALL :

En septembre plusieurs jeux de maillots ont été dérobés, dont ceux des enfants jouant en équipe U11, U13, féminine, et Entente Périgourdine. À la suite de ce vol, le club a bénéficié d'une solidarité spontanée de la part de particuliers, mais également d'entreprises de l'agglomération périgourdine, et du Conseil départemental. Les généreux donateurs ont ainsi permis de renouveler 14 jeux de maillots qui devraient arriver en janvier. En attendant, les joueurs continuent leur saison grâce aux prêts de clubs du district. Le Cocc Foot vient également d'obtenir le label Jeunes Espoir de la FFF qui valorise la qualité d'accueil et d'accompagnement. Un rendez-vous sera organisé début 2019, avec tous les partenaires pour présenter ce label et les nouveaux jeux de maillots. **Contact :** Cocc Football, 06.59.79.02.10
coccfootball@orange.fr



La campagne d'affichage visant à sensibiliser le plus grand nombre sera visible dans la ville jusqu'en mars 2019 : 5 affiches différentes seront présentées, chacune 15 jours par mois, sur 9 faces du mobilier urbain.

Lutte contre les violences faites aux femmes La municipalité s'engage

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la municipalité a organisé un petit-déjeuner / débat. À cette occasion, la campagne d'affichage qui sera déployée dans la ville pendant 5 mois a été présentée.

Depuis 3 ans maintenant, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (cf *Ma Ville n°95*) colomniérois, instance de concertation au cœur de la stratégie de prévention, œuvre également sur les questions de prévention de la radicalisation. Lors de la réunion de bilan 2017, les partenaires ont relevé d'autres problématiques locales à prendre en compte : des groupes de travail se sont saisis de ces thématiques pour mener des actions au cours de cette année 2018. Ainsi, sous l'égide de Mireille Bordes, adjointe au maire chargée de la Politique de la ville et de l'habitat, le Centre communal d'action sociale (CCAS), l'équipe municipale dédiée à la Politique de la ville et Jean-François Dupon, le médiateur (qui a cessé ses fonctions depuis, cf *Ma Ville n°95*) ont travaillé sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

En effet, dans le cadre de son action quotidienne, et particulièrement dans le cadre de son travail partenarial avec l'Ilôt Femmes, le CCAS constate malheureusement trop souvent que les femmes victimes de violences n'osent pas parler, par peur, par culpabilité, par honte,

mais aussi par méconnaissance des structures d'aide. Le silence des victimes peut également s'expliquer par l'immense difficulté à identifier le "commencement" d'une situation inacceptable, et à s'extraire d'un quotidien violent.

Un petit-déjeuner/débat et une campagne de sensibilisation

Afin de participer localement à cette lutte qui touche des femmes dans le monde entier, et dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre 2018, un petit-déjeuner / débat a été organisé à la mairie le 21 novembre dernier. Une trentaine de personnes a assisté à la diffusion des courts-métrages "Marie et Fred" et "Fred et Marie" qui illustrent les ressorts psychologiques de la violence conjugale. Des intervenantes de l'Ilôt Femmes ont animé ce temps de rencontres, d'échanges et de débat, nourri par les expériences partagées. "Cette matinée a offert un espace de liberté à la parole : cela démontre qu'il y a réellement une nécessité d'agir contre le fléau du silence", souligne Mireille Bordes. Ce rendez-vous a aussi été l'occasion de rappeler l'existence et les missions des structures locales qui œuvrent pour prendre en charge et accompagner les femmes victimes de violences.

Parallèlement, une campagne de sensibilisation via un affichage en grand format dans le mobilier urbain est déployée sur le territoire communal pendant 5 mois. À partir de la réflexion menée par le groupe de travail, cinq affiches ont été conçues. Les messages, volontairement courts et percutants, sont destinés à sensibiliser les femmes victimes de violences mais aussi plus largement l'entourage. Le graphisme choisi reflète l'ambiance sombre de la thématique et vise à souligner d'une part que la violence faite aux femmes n'est pas forcément visible et d'autre part, que tout le monde est concerné. C'est également l'occasion de rappeler l'importance du numéro gratuit dédié : le 39 19.

Contacts : . CCAS, 05.53.35.57.50 | social@coulounieix-chamiers.fr
. L'Ilôt Femmes, lieu d'accueil, d'écoute et d'information, 05.53.09.09.49
ilotfemmes@safed24.fr | 1 rue Jacques Le Lorrain à Périgueux

Initiative

Café des Femmes, Café des Citoyens : deux nouveaux rendez-vous pour participer à la transformation de Chamiers !

À partir de vendredi 8 février 2019, la Maison du projet (rue Gisèle-Feyfant) accueillera deux nouveaux rendez-vous réguliers, auxquels les citoyens sont invités à participer activement ! Objectif : définir collectivement des actions simples et rapides à mettre en place pour améliorer le cadre de vie des habitants dans le quartier.

Ainsi, un Café des Femmes aura lieu tous les premiers vendredis de chaque mois, et un Café des Citoyens ouvert à tous sera proposé un vendredi matin par trimestre. Placés sous le signe de la convivialité, ces deux espaces d'échanges se voudront constructifs, autour de thématiques définies à l'avance par les participants. Celles-ci pourront aussi bien concerner des problèmes identifiés qui nécessitent des solutions immédiates, qu'une réflexion à plus long terme sur l'avenir du quartier.

Ces rendez-vous sont organisés dans le cadre de la mise en place de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP), en



La Maison du Projet, inaugurée en mai 2017, est un lieu d'information permanent sur le renouvellement urbain. C'est aussi un lieu de débat et de partage d'idées : bienvenue au Café des Femmes et au Café des Citoyens !

parallèle du programme de renouvellement urbain. La GUSP regroupe les partenaires associatifs, institutionnels et les citoyens pour mettre en place des actions qui concernent tous les domaines de la vie quotidienne des habitants : le cadre de vie, la tranquillité, la mobilité, les déplacements, l'animation et la vie sociale du quartier, l'attractivité économique et commerciale,... Elle pourra aussi permettre de valoriser, ou revaloriser, ce qui existe et fonctionne bien, ou encore proposer et expérimenter de nouvelles manières de travailler avec les habitants.

Les conseils du médiateur

Vivre ensemble

Tout d'abord, je tiens à saluer le travail réalisé par mon prédécesseur, monsieur Jean François Dupon, qui a mis tout son savoir et sa sagesse dans le traitement et la transmission des dossiers. 5 mois déjà que le conseil municipal m'a confié la mission de médiateur municipal, 40 dossiers ont été ouverts. Parmi eux, 18 ont trouvé solution ou conseils, 4 étant du ressort de la police ont été confiés au délégué à la cohésion police-population. La majorité des problèmes ont pour origine un défaut de communication, un manque de respect du devoir au profit du droit. Le médiateur n'est pas un magicien, pour conclure un compromis de bon sens dans le respect des règles, la volonté d'aboutir de chacun est indispensable. En cas d'échec, il n'y a que des perdants !

La saison est favorable à la réalisation des travaux d'intérieur. Il est indispensable d'informer vos voisins des nuisances que vous pouvez occasionner et de limiter leur intensité. **Respect et prévenance évitent bien des soucis !**

Les fêtes qui s'annoncent, sont propices à l'expression des formes usuelles du savoir-vivre et de la tolérance. Elles sont également pour moi l'occasion de vous souhaiter d'agréables et chaleureux moments.

"Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences." (Françoise Dolto)

Alain Daude

Contact : secrétariat du maire, 05.53.35.57.03
ville@coulounieix-chamiers.fr



Eco-gestes

Une deuxième vie pour les sapins de Noël !



Organisé l'an dernier pour la première fois, le service de collecte des sapins de Noël a rencontré un véritable succès. Cette année, la municipalité a donc décidé de renouveler l'opération, en ajoutant de nouveaux points de collecte pour un service au plus près des habitants. Du 2 au 26 janvier prochain, cinq points seront ainsi matérialisés, pour permettre aux Colomniérois de venir y déposer leur sapin de Noël, quand ils le souhaitent.

Les points de collecte seront implantés :

- avenue du Général-de-Gaulle, sur le parking à côté de la mairie (devant l'église),
- au Bourg, sur la place des Justes parmi les Nations,
- à Castelfadèze,
- sur la place du Capitaine de Mallet,
- sur la ZAC de Pareau (sur l'espace vert doté d'un ponton de bois, face au lycée agricole).

Durant toute la période, les services techniques municipaux se chargeront d'enlever régulièrement les sapins. Ceux-ci seront ensuite broyés pour être réutilisés en paillis dans les massifs communaux.

Contact : Services techniques, 05.53.35.57.30
technique@coulounieix-chamiers.fr

ÉTAT-CIVIL

DU 18/09/2018 AU 1^{er}/12/2018

Mariages : Mohamed ID-ELKAHIA et Souhaïla TAGUI, le 06/10/18 ; Emerik LEFEVRE et Joanna DUBOIS, le 06/10/18 ; Jean SASSENHAGEN et Khadija DAYFOLLAH, le 20/10/18 ; Timothée LE MOING et Mathilde JACQUIN, le 27/10/18 ; Gagouk TOROSSIAN et Galina MELKONYAN, le 03/11/18 ; Julien BOST et Véronique FERREIRA DOS SANTOS, le 10/11/18.

Naissances : Adrien BOUTHIER CHÉRIOUX, le 22/09/18 ; Oumar DIAWARA, le 1^{er}/10/18 ; Romane GOUISSEM, le 02/10/18 ; Léa MALINCONICO, le 05/10/18 ; Hélène SIMONET, le 06/10/18 ; Basile BLONDEAU, le 09/10/18 ; Mattéo SEMENY BRAS, le 10/10/18 ; Lonys DENOLF, le 15/10/18 ; Juliette DESSOMMES MONDOU, le 16/10/18 ; Mathys RAFFIN NOEL, le 17/10/18 ; Noélie ROBERT, le 19/10/18 ; Louisa EL KIAF, le 03/11/18 ; Léo LOPES DE SA, le 03/11/18 ; Léona TILMANT, le 04/11/18 ; Oanelle MIAILLON, le 13/11/18 ; Lukas LEFEBVRE, le 21/11/18 ; Nathan LAGRANGE, le 27/11/18.

Décès : Claude CHUPIN, le 19/09/18 ; Christian LITOU, le 20/09/18 ; Angèle DESFORÊTS (vve DUPONTEIL), le 1^{er}/10/18 ; Solange CAPRAIS (vve RENON), le 12/10/18 ; Christiane DURIEUX, le 14/10/18 ; Pierrette MONFUMAT, le 16/10/18 ; Alain SIMON, le 22/10/18 ; Philippe PÉTAÏN, le 30/10/18 ; Jean RAMILIEN, le 1^{er}/11/18 ; Georgette LARUE (vve FUHRY), le 02/11/18 ; Serge DUBOS, le 06/11/18 ; Liliane COLINET (ép. BERTAGNOLIO), le 20/11/18 ; Dominique ROUGIER, le 20/11/18 ; Raymond ROLAND, le 22/11/18 ; Renaud PRALONG, le 29/11/18 ; Pierre BESSE, le 1^{er}/12/18.

Vendredi 7 décembre, la municipalité apprend avec émotion et tristesse le décès de Berthe Sigalas, épouse de l'ancien maire Jean Sigalas (1971-1987). Elle avait effectué toute sa carrière professionnelle au collège Jean-Moulin comme personnel de service de l'Éducation nationale. Elle était âgée de 95 ans. La municipalité adresse toutes ses condoléances à sa famille et à ses proches.

Groupe "Socialistes et Apparentés"

Le groupe est depuis toujours conscient de l'urgence écologique et de la nécessité d'agir. Il œuvre à son niveau à répondre aux enjeux environnementaux, sachant que « l'Écologie Environnementale » ne saurait réussir sans la prise en compte de « l'Écologie Sociale ». Cette transition « écologique » doit transformer le cadre de vie, mais également être juste et ne pas résulter d'une fiscalité punitive et inégalitaire. Elle doit passer pour notre commune par : la rénovation de l'habitat (passoire thermique), un urbanisme adapté, la préservation qualitative de notre rivière, l'amélioration de la mobilité, etc. Les projets retenus dans le cadre de « la politique de la ville » et les décisions actées dans le « Programme d'Aménagement et de Développement Durable-PADD » (Assainissement, sauvegarde du milieu agricole et naturel, mobilité, développement de pistes cyclables sur la commune, amélioration des entrées de la ville...), défendus par le Groupe aux niveaux communal et intercommunal, vont dans ce sens.

Pour le groupe, Mustapha BELLEBNA

Groupe communiste et Front de gauche

Dans la colère ambiante, salariés et gilets jaunes qui interpellent le président ont du mal à comprendre que c'est pour leur bien qu'on ampute leurs retraites, qu'on taxe les carburants, que l'on supprime des emplois pour mieux vivre demain. Si ce mouvement dialogue avec la gauche de transformation et rencontre des propositions alternatives il peut prendre de la force.

L'aspiration à mieux vivre exprimée par les habitants de Chamiers relayée par le Conseil Citoyen a été entendue pour placer l'Habitat au cœur du chantier de rénovation de notre ville. Loin de tomber du ciel il est le projet majeur de mandat de notre majorité aidé par le Grand Périgueux, la Région, le Département avec le concours de l'Etat, de l'Europe, en faveur du rééquilibrage de notre territoire au profit des plus défavorisés : Réhabilitation de l'Habitat, des espaces publics, Construction d'un village artisanal, d'un véritable pôle des solidarités, reconstruction du gymnase, modernisation des services. A suivre ensemble.

Pour le groupe, Patrick CAPOT

Groupe Europe Ecologie Les Verts

La hausse de la taxe carburant et le maintien des revenus sont d'actualité. Devant l'urgence climatique et la précarité, n'opposons pas pouvoir d'achat et écologie, fin de mois et fin du monde. La détaxation du kérosène et de certains fuels n'est pas raisonnable mais la baisse de l'ISF et la hausse de la CSG ne le sont pas plus. Nous devons réduire en même temps l'utilisation du pétrole et les injustices.

E.Macron, comme F.Hollande, n'a pas su engager une vraie transition écologique. Il a dénaturé cette augmentation de taxe, qui aurait dû être entièrement affectée aux contribuables les plus en difficulté et à la décarbonisation de notre société. Des actions fortes en faveur de la voiture propre, du bus, du train, du covoiturage, des transports doux, de l'isolation des bâtiments donneraient du pouvoir d'achat, répondraient à une justice sociale et territoriale et lutteraient contre le réchauffement climatique. En attendant, Colomniérois(e)s, favorisons les déplacements propres et l'isolation de nos logements pour compenser la hausse inéluctable des carburants et répondre à l'urgence climatique.

Pour le groupe, Francis CORTEZ

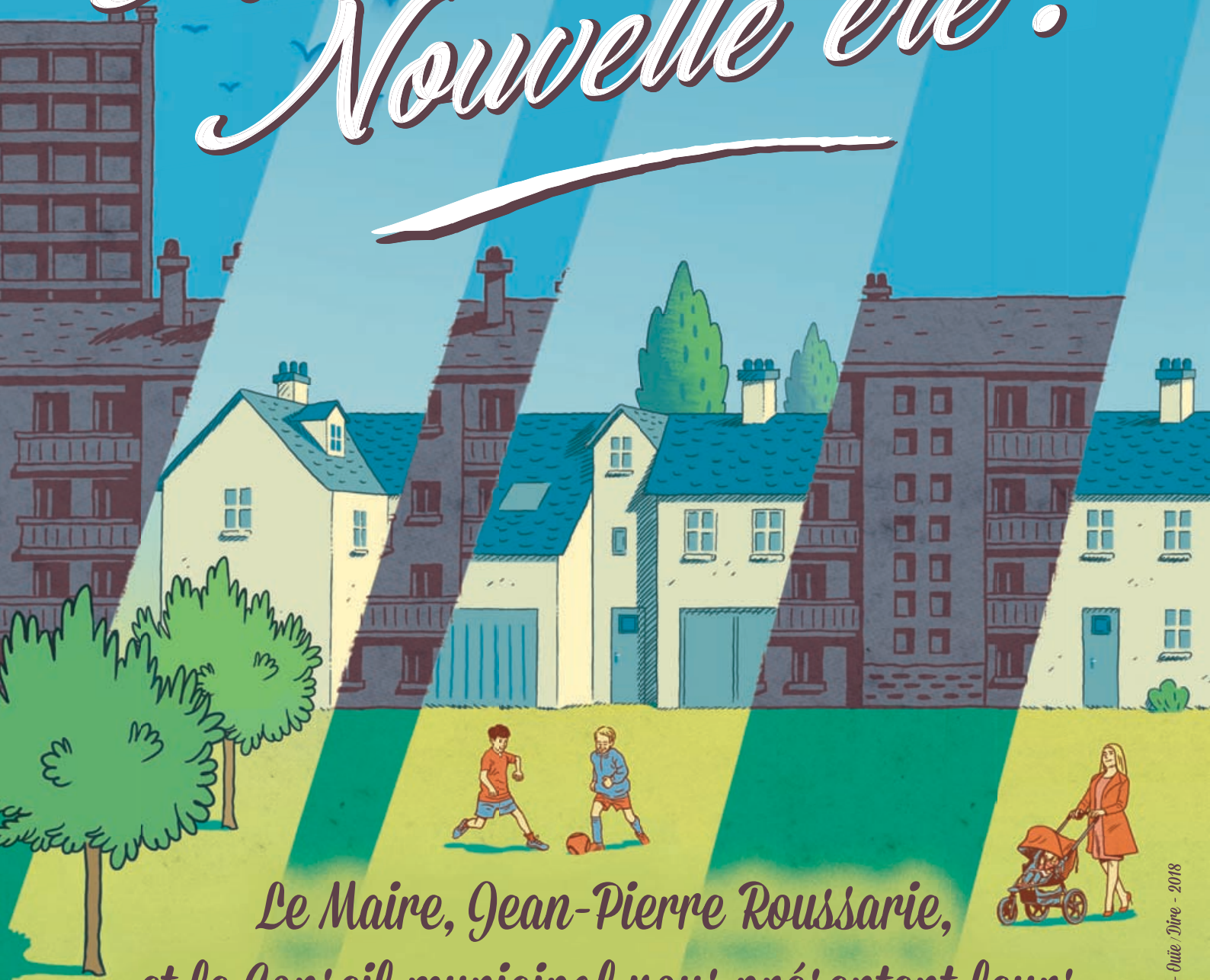
Groupe Alternance colomniéroise

Le classement par l'État de Chamiers comme quartier prioritaire a enclenché tout un processus (Programme de Rénovation Urbaine, Village artisanal) auquel s'est ajouté le choix du Grand Périgueux d'installer un Pôle des Pratiques Urbaines dans le camp américain. Indéniablement et tant mieux, notre commune va connaître des transformations notables dans les années à venir. Tout cela grâce à l'aide de ses partenaires financiers. Reste pour la commune et les élus d'aujourd'hui et de demain de trouver 5,3 M € sur 7 ans pour participer au financement des réalisations ! Il est plus que temps pour cette majorité de bâtir un Programme Pluriannuel d'Investissement, demandé par la Chambre des Comptes, pour rassurer les Colomniérois compte tenu de notre niveau d'endettement et du taux très élevé des impôts fonciers. Il est indispensable que cette rénovation tant attendue bénéficie à l'ensemble de la commune sans tomber dans les erreurs du passé. C'est au pied du mur qu'on reconnaîtra le maçon !

Pour le groupe, Yves SCHRICKE

COULOUNIEIX-CHAMIER

*Nouvel an,
Nouvelle ère!*



*Le Maire, Jean-Pierre Roussarie,
et le Conseil municipal vous présentent leurs
Meilleurs voeux 2019*